

# COMMUNE DE BUHL-LORRAINE

PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2025

Convocation du 10 avril 2025

Conseillers élus : 15  
Conseillers en exercice : 14  
Conseillers présents : 9

Le quatorze avril deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Franck KLEIN, Maire.

Présents : M. MONTANARI Raymond, Mme THIRY Chantal, M. BRENNER Charles, Mme SCHLOSSER Sylvie, Mme JONCKEERE Delphine, Mme DAUPHIN Fanny, Mme ROCHATTE Dorothee, Mme BAUER Stéphanie.

Absents excusés : M. BLUM Raphaël, M. KENNEL Benoit ayant donné procuration à Mme SCHLOSSER Sylvie, M. OSWALD Christophe, M. WEIBEL Alain, M. BECKER Benoit.

Secrétaire de séance : Mme HENRY Mylène

*La séance est ouverte à 19h30.*

## Ordre du jour :

<b>2025/02/01</b>	Déclaration d'intention d'aliéner
<b>2025/02/02</b>	Comptes financiers uniques 2024
<b>2025/02/03</b>	Affectation du résultat – Budget principal
<b>2025/02/04</b>	Affectation du résultat – Budget service des eaux
<b>2025/02/05</b>	Vote des taxes locales
<b>2025/02/06</b>	Budgets primitifs 2025
<b>2025/02/07</b>	Subventions aux associations

Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 mars 2025 : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

### Délibération n°2025/02/01

#### **Objet : Déclaration d'intention d'aliéner**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée deux déclarations d'intention d'aliéner présentées par :

- **Me BACHET Dorine, concernant la vente d'un immeuble :**  
Immeuble bâti sur terrain propre, cadastré en section 13 parcelles n°11, d'une superficie de 726m<sup>2</sup>.  
Ce bien est situé 5, rue Jean Mermoz.
- **Me DUKIC-JARTY ou MAMEAUX-GUTH, concernant la vente d'un immeuble :**  
Immeuble bâti sur terrain propre, cadastré en section 15 parcelles n°37 d'une superficie de 377m<sup>2</sup>.  
Ce bien est situé 4, rue de l'Eglise.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

**Objet : Comptes financiers uniques 2024**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. MONTANARI Raymond, délibère sur les comptes financiers uniques 2024 des budgets Commune - Service des eaux et lotissement rue des jardins.

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Le compte financier unique de la Commune pour le budget principal, le service des eaux et le lotissement rue des jardins, sont clôturés avec les résultats détaillés ci-après en annexe.

**Considérant les éléments susvisés, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part aux votes :**

- **APPROUVE les comptes financiers uniques présentés (Commune, service des eaux et lotissement rue des jardins)**  
**DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

**Délibération n° 2025/02/02 du 14 avril 2025**  
**COMPTE FINANCIER UNIQUE – COMMUNE 2024**

<b>Détermination du résultat cumulé en fin de l'exercice N</b>				
		Investissement	Fonctionnement	Total Cumulé
	A	1 207 264,17	810 818,00	2 018 082,17
Recettes	B	387 266,47	912 241,71	1 306 508,18
	C	29 054,77	0,00	29 054,77
	D	978 282,51	1 797 222,62	2 775 505,13
Dépenses	E	198 746,49	687 219,99	885 966,48
	F	23 000,00	0,00	23 000,00
Différences entre les titres et les mandats	G=B-E	188 519,98	232 021,72	420 541,70
Résultats antérieurs reportés	H	-228 981,66	986 404,62	757 422,96
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G+H	-40 461,88	1 218 426,34	1 177 964,66
Différence entre les restes à réaliser	I=C-F	6 054,77	0,00	<b>6 054,77</b>
Résultat cumulé	G+H+I	<b>-34 406,91</b>	<b>1 218 426,34</b>	1 184 019,43

**Résultat de clôture de l'exercice :**

*Investissement* : - 40 461,88

Excédent des restes à réaliser : 6 054,77

Soit un résultat global de : - 34 406,91

**Fonctionnement** : + 1 218 426,34

**Soit un résultat global de** : + 1 184 019,43

<b>Information du résultat cumulé à la fin de l'exercice</b>	
Détermination	Montant
<b>Section de fonctionnement</b>	
A Solde des réalisations de l'exercice N	232 021,72
B Résultats antérieurs reportés	986 404,62
<i>Ligne 002 du compte financier N</i>	
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement	1 218 426,34
<b>Section d'investissement</b>	
D Solde des réalisations de l'exercice N	188 519,98
E Résultats antérieurs reportés	- 228 981,66
<i>Ligne 001 du compte financier N</i>	
F Solde d'exécution de la section d'investissement	- 40 461,88
G Solde des restes à réaliser d'investissement	6 054,77
H Solde cumulé de la section d'investissement	- 34 406,91

**Délibération 2025/02/02 du 14 avril 2025**  
**COMPTE FINANCIER UNIQUE – SERVICE DES EAUX 2024**

<b>Détermination du résultat cumulé en fin de l'exercice N</b>				
		Investissement	Fonctionnement	Total Cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	124 687,04	256 337,04
	Recettes réalisées	B	31 827,64	163 496,24
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	233 144,04	410 402,52
	Dépenses réalisées	E	109 415,35	128 297,37
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde de réalisations de l'exercice	G=B-E	22 253,25	35 198,87
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	H	101 494,04	154 065,48
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/Déficit	G+H	123 747,29	189 264,35
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	I=C-F	0,00	<b>0,00</b>
Résultat cumulé	Excédent/Déficit	G+H+I	<b>123 747,29</b>	189 264,35

<b>Informations générales et synthétiques</b>	
<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice</b>	
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Montant</b>
<b>A</b> Solde des réalisations de l'exercice N	22 253,25
<b>B</b> Résultats antérieurs reportés <i>Ligne 002 du compte financier N</i>	101 494,04
<b>C</b> Résultat de clôture de la section de fonctionnement	123 747,29
<b>Section d'investissement</b>	
<b>D</b> Solde des réalisations de l'exercice N	12 945,62
<b>E</b> Résultats antérieurs reportés <i>Ligne 001 du compte financier N</i>	52 571,44
<b>F</b> Solde d'exécution de la section d'investissement	65 517,06
<b>G</b> Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00
<b>H</b> Solde cumulé de la section d'investissement	65 517,06

**Résultat de clôture de l'exercice :**  
**Investissement** : 65 517,06  
 Excédent des restes à réaliser : 0,00  
 Soit un résultat global de : 65 517,06

**Fonctionnement** : 123 747,29

**Soit un résultat global de** : 189 264,35

**Délibération 2025/02/02 du 14 avril 2025**  
**COMPTE FINANCIER UNIQUE – LOTISSEMENT RUE DES JARDINS 2024**

Détermination du résultat cumulé en fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total Cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 64 796,78	45 000,00	109 796,78
	Recettes réalisées	B 19 796,90	21 522,23	41 319,13
	Restes à réaliser	C 0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 45 000,00	45 000,00	90 000,00
	Dépenses réalisées	E 21 521,90	21 521,90	43 043,80
	Restes à réaliser	F 0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde de réalisations de l'exercice	G=B-E - 1 725,00	0,33	- 1 724,67
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	H 0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/Déficit	G+H - 1725,00	0,33	- 1724,67
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	I=C-F 0,00	0,00	<b>0,00</b>
Résultat cumulé	Excédent/Déficit	G+H+I <b>- 1 725,00</b>	<b>0,33</b>	- 1 724,67

Informations générales et synthétiques	
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	Montant
<b>Section de fonctionnement</b>	
A Solde des réalisations de l'exercice N	0,33
B Résultats antérieurs reportés	0,00
<i>Ligne 002 du compte financier N</i>	
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement	- 1 724,67
<b>Section d'investissement</b>	
D Solde des réalisations de l'exercice N	- 1 725,00
E Résultats antérieurs reportés	0,00
<i>Ligne 001 du compte financier N</i>	
F Solde d'exécution de la section d'investissement	- 1 725,00
G Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00
H Solde cumulé de la section d'investissement	- 1 724,67

Résultat de clôture de l'exercice :  
**Investissement** : - 1 725,00

**Fonctionnement** : 0,33

**Soit un résultat global de** : - 1 724,67

**Délibération n°2025/02/03**

**Objet : Affectation des résultats – Budget principal**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Franck KLEIN, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	232 021,72€
Un excédent reporté de :	986 404,62€
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</b>	<b>1 218 426,34€</b>
Un déficit d'investissement de :	40 461,68€
Un excédent des restes à réaliser de :	6 054,77€
<b>Soit un besoin de financement de :</b>	<b>34 406,91€</b>
<b>Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :</b>	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2024 EXCEDENT</b>	<b>1 218 426,34€</b>
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	34 406,91€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) - Recette	1 184 019,43€
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) - Dépense	-40 461,88€

**Délibération n°2025/02/04**

**Objet : Affectation des résultats – Service des eaux**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Franck KLEIN, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	22 253,25€
Un excédent reporté de :	101 494,04€
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</b>	<b>123 747,29€</b>
Un excédent d'investissement de :	65 517,06€
Un excédent des restes à réaliser de :	0,00€
<b>Soit un excédent de financement de :</b>	<b>65 517,06€</b>
<b>Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :</b>	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2024 EXCEDENT</b>	<b>123 747,29€</b>
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0,00€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) - Recette :	123 747,29€
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) - Recette	65 517,06€

**Délibération n°2025/02/05**

**Objet : Vote des taux des taxes locales 2025**

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal l'état des taxes communales pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE de fixer les taux comme suit :

- Taxe foncière (bâti)	<b>21,49 %</b>
- Taxe foncière (non bâti)	<b>28,62 %</b>
- Taxe d'habitation	<b>11,11 %</b>

**Délibération n°2025/02/06**

**Objet : Vote des Budgets primitifs 2025**

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions de Monsieur le Maire, accepte les budgets primitifs de l'année 2025, à savoir :

**BUDGET PRINCIPAL (voté à l'unanimité)**

Dépenses de fonctionnement	<b>2 037 185,22€</b>
Recettes de fonctionnement	<b>2 037 185,22€</b>
Dépenses d'investissement	<b>1 355 976,78€ (dont 23 000,00€ de RAR)</b>
Recettes d'investissement	<b>1 355 976,78€ (dont 29 054,77€ de RAR)</b>

**BUDGET ANNEXE EAU (voté à l'unanimité)**

Dépenses de fonctionnement	<b>256 377,29€</b>
Recettes de fonctionnement	<b>256 377,29€</b>
Dépenses d'investissement	<b>205 649,35€</b>
Recettes d'investissement	<b>205 649,35€</b>

**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « Rue des Jardins » (voté à l'unanimité)**

Dépenses de fonctionnement	<b>47 000,00€</b>
Recettes de fonctionnement	<b>47 000,00€</b>
Dépenses d'investissement	<b>68 521,78€</b>
Recettes d'investissement	<b>68 521,78€</b>

**Délibération n°2025/02/07**

**Objet : Subventions aux associations**

Invité à en délibérer par M. le Maire, le Conseil Municipal DECIDE de porter au budget primitif 2025 les subventions aux associations patriotiques, de solidarité, de secours et sportives ci-après :

AMICALE DES VETERANS DE BUHL	<b>300€</b>
AEROCLUB DE LA REGION DE SARREBOURG	<b>200€</b>
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVÉS DU PETIT BOIS	<b>200€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>700€</b>

**Le Conseil municipal charge M. le Maire d'exécuter la présente décision et autorise le Maire à effectuer le versement.**

- Informations et questions diverses :

- La CCID (Commission communale des impôts directs) doit se réunir avant le 30 juin 2025. Des dates seront prochainement proposées aux membres.

Fin de la séance à 22h30.

Le secrétaire de séance



Le Maire, Franck KLEIN

